

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dengue : Risque d'épidémie en Martinique Agiissons en adoptant des gestes simples !

8 août 2013

L'épidémie exceptionnelle de dengue survenue en 2010 a été suivie d'une longue phase d'accalmie marquée par l'apparition occasionnelle de foyers isolés. Depuis le mois juin 2013, une augmentation du nombre de cas de dengue est observée. Le 24 juillet, la multiplication des foyers de dengue dans diverses communes a conduit, à porter le niveau de vigilance au stade « recrudescence de la dengue » et à intensifier la surveillance épidémiologique, la lutte contre le moustique et la mobilisation sociale.

Au cours des deux dernières semaines, les données de la surveillance épidémiologique confirment l'intensification de la circulation de la dengue en Martinique, notamment dans les communes du centre et du sud. **Le niveau de vigilance est porté au stade de « risque épidémique ».**

La mobilisation de toute la population est toujours indispensable et doit encore être renforcée à deux niveaux :

1- Détruire les gîtes

- Vider les soucoupes, changez l'eau des vases
- Couvrir les fûts et citernes d'eau
- Eliminer les déchets inutiles autour de la maison
- Nettoyer les chéneaux, gouttières et fossés régulièrement

2 - Se protéger des piqûres

- Eliminer les moustiques à l'aide de raquettes anti moustiques
- Utiliser des répulsifs (DEET en spray, lotion, crème, etc.)
- Dormir sous une moustiquaire
- Porter des vêtements longs

En cas de symptômes, fièvres, frissons, courbatures, maux de tête, il est nécessaire de :

- Consulter un médecin
- Eviter de se soigner soi-même
- Ne prendre ni aspirine, ni anti-inflammatoires

Toute personne atteinte de la dengue doit poursuivre la protection (utilisation de répulsifs, port de vêtements longs et repos sous moustiquaire) pour éviter de se faire piquer. Ainsi, les moustiques sains ne seront pas contaminés et la chaîne de transmission sera interrompue.

Contact Presse

Mr Joseph **BALTIDE** Tél : 05 96 39 46 99 **Portable:** **Fax :** 05 96 60 60 12